

Pandémie de coronavirus;

**«REDONNONS UN SENTIMENT DE SÉCURITÉ À NOS ÂÎNÉS,
ET CELA PASSE NOTAMMENT PAR LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE!»**

- STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 9 avril 2020 – Dans le cadre de la crise du coronavirus (COVID-19), le chef du Bloc Québécois, M. Yves-François Blanchet, a fait parvenir le 9 avril dernier une lettre au premier ministre présentant des propositions pour améliorer rapidement le sort de nos aînés. Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a tenu à faire écho aux propos de son chef: «On le voit bien, nos aînés sont directement touchés par cette pandémie de COVID-19; non seulement sont-ils plus vulnérables aux effets de cette maladie, mais ils sont particulièrement affectés par les mesures de distanciation sociale, qui tendent à les isoler, en plus d'être ciblés par les fraudeurs et de voir les placements de toute une vie littéralement fondre comme neige au soleil. Nous devons les soutenir, et ce, très rapidement», de déclarer M. Bergeron,

«Durant la campagne électorale, les aînés étaient déjà au cœur des revendications du Bloc Québécois. Nous avons alors plaidé en faveur d'une bonification substantielle de leur pouvoir d'achat. Dans cet esprit, le chef du Bloc Québécois, dans sa lettre, invite le premier ministre Trudeau à mettre en œuvre un certain nombre de mesures, et ce, dans les plus brefs délais, pour donner un peu d'air, sur le plan financier, à ces personnes qui ont construit le Québec d'aujourd'hui et auxquelles nous sommes redevables», soutient le député de Montarville.

Voici l'essentiel de ces propositions:

- Augmentation de la pension de vieillesse de 110\$ par mois et bonification du Supplément de revenu garanti (SRG), accessible à tous dès l'âge de 65 ans;
- Suspension de l'obligation de retirer une portion des placements dans des régimes de retraite;
- Désignation des régimes privés de pension à titre de créancier privilégié;
- Baisse du prix des médicaments;
- Accès à Internet haute vitesse à titre de service essentiel;
- Mise en place de mesures spécifiques d'accompagnement par Services Canada.

«Rappelons qu'en date du 9 avril, il n'y avait toujours pas la moindre mesure de prévue pour les aînés. Il faut y voir rapidement! Et en situation de crise, le nombre de fraudes a tendance à augmenter. Il importe donc d'être particulièrement à l'affût d'offres pouvant apparaître étonnamment alléchantes... Si vous êtes témoin ou croyez être victime d'une fraude, communiquez sans tarder avec le Centre anti-fraude au 1 888 495-8501. Nous avons toutes et tous la responsabilité de prendre soin de nos aînés; c'est une question de justice et de gratitude», de conclure Stéphane Bergeron.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)